

Rabat, le 09 Novembre 2010

CIRCULAIRE n° 5237 /211

OBJET: - Etudes tarifaires.
- Suspension de la perception du droit d'importation applicable au blé dur.

REFER: Décrets n°2-10-529 du 08 Novembre 2010 (BO n° 5889 du 08 Novembre 2010).

..o.o.o.o..

Le service est informé que le décret sus référencé, suspend la perception du droit d'importation applicable au blé dur relevant de la position tarifaire n° 1001.10.90.90 et ce, pour la période du 09 Novembre au 31 Décembre 2010.

Le Directeur des Etudes et de la
Coopération Internationale



Saâdia Alaoui ABDELLAOUI

**TIRAGE 1 N° 52
ANNEE 2010**

SGI/Diffusion/09-11-10/14h58